

## APPEL DE PROPOSITIONS IRSST-REPAR

### SOUTIEN   LA RECHERCHE AX EE SUR DES PRIORIT ES EN R ADAPTATION AU TRAVAIL

Date limite de d p t des demandes : **19 d cembre 2016**

L'objectif de ce volet du partenariat IRSST-REPAR est d'apporter un soutien en vue de permettre   des  quipes de recherche d' tre mieux outill es pour soumettre des demandes de financement   des organismes subventionnaires provinciaux et f d raux sur des probl matiques en r adaptation au travail. Le soutien accord  repr sente un effet levier substantiel visant   favoriser la r alisation d'activit s exploratoires ou pr alables au d veloppement de projets (ex. projets pilotes, bilan de connaissances, etc.) dans le but de g n rer des propositions de recherche plus comp titives. La recherche intersectorielle et/ou internationale est fortement conseill e dans ces projets.

#### Th matiques cibl es

##### Th matique 1 : La r insertion professionnelle

Le champ de recherche R adaptation au travail de l'IRSST s'int resse non seulement   la r adaptation des travailleurs victimes d'une l sion professionnelle, mais aussi   leur r insertion professionnelle. La r insertion professionnelle implique les travailleurs pr sentant une limitation fonctionnelle r siduelle faisant suite   une l sion d'origine professionnelle. Les travailleurs vis s peuvent avoir conserv  ou non leur lien d'emploi avec leur employeur.

Au Qu bec, l'objectif de la r insertion professionnelle est de faciliter la r int gration du travailleur dans son emploi ou un emploi  quivalent ou, si ce but ne peut  tre atteint, faciliter l'acc s   un emploi convenable. Afin de rencontrer cet objectif, la Commission des normes, de l' quit , de la sant  et de la s curit  du travail (CNESST) utilise deux cat gories de mesures, soit :

- 1) les mesures pour rendre le travailleur capable d'exercer un emploi ( valuation et d veloppement des capacit s de travail; adaptation d'un poste de travail; recyclage et formation professionnelles);
- 2) les mesures pour favoriser la r int gration sur le march  du travail lorsque le travailleur est devenu apte   exercer un emploi ( valuation des possibilit s professionnelles; subventions   l'embauche ou pour d marrage d'entreprises; frais de d ménagement et d'exploration de march s d'emploi; support en recherche d'emploi).

Dans un rapport publi  par l'IRSST en 1994, Baril et coll. (1994) ont d coup  le cheminement du travailleur en r insertion professionnelle selon un **parcours** qui se subdivise en trois phases : (1) le parcours m dical, (2) le parcours administratif et l gal et (3) le parcours relatif   l'emploi et au monde du travail. Dans ce m me rapport, quatre **trajectoires** relatives   l'emploi ont  t  d crites, soit : (1) le retour en emploi chez le m me employeur, (2) le retour en emploi chez un autre employeur, (3) le non-retour en emploi et (4) l'inemployabilit . On y souligne la fragilit  de la r insertion professionnelle ailleurs que chez l'employeur d'origine, un constat qui est toujours d'actualit .

Dans ce contexte, et consid rant la complexit  de la r insertion professionnelle des travailleurs pr sentant une incapacit , cet appel de propositions vise   favoriser l'exploration de certains aspects sp cifiques de la probl matique pour lesquels des besoins plus imm diats de recherche se font sentir, dont notamment :

- L'analyse et la comparaison des pratiques de r insertion professionnelle utilis es dans des l gislations et pays diff rents. Les chercheurs int ress s par cette th matique peuvent contacter la responsable du Regroupement strat gique en r adaptation au travail (RS-5) pour voir les possibilit s de collaborations internationales.
- L'analyse des obstacles et facilitateurs   la d termination d'un emploi convenable et   la recherche d'emploi.

- Le développement et l'évaluation des modèles d'intervention qui visent à atténuer l'effet des facteurs qui agissent négativement sur la réinsertion professionnelle.
- L'analyse des pratiques de détermination des limitations fonctionnelles permanentes et leurs effets sur les travailleurs et le retour au travail.
- L'adéquation entre les capacités fonctionnelles des travailleurs et les exigences fonctionnelles du travail.

Certaines clientèles spécifiques apparaissent se retrouver en situation de vulnérabilité dans le processus de réinsertion professionnelle, soit les femmes, les travailleurs issus de l'immigration (nées ailleurs dans le monde) et les travailleurs vieillissants (> 45 ans). Selon la nature du sujet sélectionné, la prise en compte dans les études des trajectoires relatives à l'emploi et des éléments de vulnérabilité est fortement encouragée.

**Thématique 2:** Les barrières à l'implantation des données probantes portant sur le retour et le maintien au travail

En prévention de l'incapacité au travail, des interventions basées sur les données probantes existent, tant à un niveau individuel qu'organisationnel, pour faciliter le retour et le maintien au travail des travailleurs victimes d'une lésion professionnelle (Durand M. J., Corbière, Coutu, Reinharz, & Albert, 2014). Une revue systématique de la littérature conclut à un niveau modéré d'évidence que les interventions de réadaptation incluant les milieux de travail (ex. planification du retour au travail et sa supervision par un professionnel de la santé) sont efficaces pour réduire la durée d'absence pour différentes problématiques de santé, comparé aux soins usuels (Zolnierek & DiMatteo, 2009). Bien que les interventions basées sur les données probantes soient de plus en plus implantées en milieu clinique, l'arrimage avec les milieux de travail reste difficile. Or, il est nécessaire que ceux-ci soient disposés à intégrer ces interventions de façon précoce pour éviter le risque d'incapacité prolongé.

Malgré que de plus en plus d'entreprises sont sensibilisées à l'importance de gérer plus efficacement l'incapacité au travail, très peu intègrent les données probantes dans leur pratique courante, ou ne le font que très partiellement. Cette problématique liée à l'implantation dans les différents milieux de travail a fait émerger un consensus quant à l'importance d'inclure cet acteur au sein des études (voir numéro spécial de Journal of Occupational Rehabilitation, 2016, 26 (3)).

Dans ce contexte, cet appel de propositions vise à favoriser l'exploration de certains aspects spécifiques de la problématique liée à l'intégration des données probantes dans les pratiques des milieux de travail pour favoriser le retour et le maintien au travail des travailleurs victimes d'une lésion professionnelle et pour laquelle des besoins plus immédiats de recherche se font sentir, dont notamment :

- L'identification des contraintes particulières aux petites et moyennes entreprises qui limiteraient une adaptation des données probantes à leur contexte.
- L'identification des besoins des parties-prenantes en entreprise, tels les coordonnateurs de retour au travail (CoRaT), le supérieur immédiat ou les représentants du syndicat pour les soutenir dans l'application des données probantes.
- L'élaboration avec les parties prenantes des rôles et des responsabilités attendues lors du processus de retour et de maintien au travail.

## Références

- Baril, R., Martin, J. C., Lapointe, C., & Massicotte, P. (1994). Étude exploratoire des processus de réinsertion sociale et professionnelle des travailleurs en réadaptation (pp. 1-17). Montréal.
- Durand M. J., Corbière, M., Coutu, M. F., Reinharz, D., & Albert, V. (2014). A review of best work-absence management and return-to-work practices for workers with musculoskeletal or common mental disorders. . *Work: A Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation*, 48(4), 579-589. doi: 10.3233/WOR-141914
- Zolnierek, K. B. H., & DiMatteo, M. R. (2009). Physician communication and patient adherence to treatment: a meta-analysis. *Medical Care*, 47(8), 826.

## Types de projets financés

- Revue systématique de la littérature;
- Étude pilote ou de faisabilité.

Rappelons que les recherches qui s'inscrivent dans le champ Réadaptation au travail s'articulent autour de quatre axes : **Axe 1** - Développement d'instruments d'évaluation de la santé des travailleurs victimes de lésions professionnelles à risque d'incapacité; **Axe 2** - Étude des déterminants d'ordre individuel, clinique, organisationnel ou administratif du retour au travail; **Axe 3** - Développement et implantation d'interventions en réadaptation et retour au travail; **Axe 4** - Développement et implantation d'outils destinés aux intervenants en réadaptation et retour au travail.

Les propositions attendues doivent aborder l'un ou l'autre des sujets (aspects spécifiques) identifiés pour chacune des thématiques et s'inscrire dans un ou plusieurs des axes de recherche du champ.

## Livrables attendus

Les chercheurs s'engagent à déposer les livrables suivants :

1. Rapport en français équivalent à un article scientifique et suivant les règles d'édition de l'IRSST ou une publication scientifique en anglais soumise ou acceptée accompagnée d'un résumé détaillé en français de deux pages;
2. Demande de fonds à un organisme subventionnaire provincial ou fédéral soutenue par le bilan de la littérature ou l'étude pilote.

## Dispositions relatives au financement

Trois projets disposant chacun d'une subvention maximale de 40 000\$ pourront être financés. Les travaux devront être réalisés et les livrables soumis au plus tard 18 mois suivant l'octroi de la subvention.

La subvention devra être utilisée pour le financement de dépenses courantes reliées directement à la réalisation du projet (ex. personnel de recherche, personnel de soutien, frais de déplacement et de rencontre, compensation monétaire pour le temps consenti par les experts, petits équipements de recherche). Les frais indirects de la recherche ne sont pas admissibles. Il convient cependant de noter que le versement d'allocations sous forme de bourses aux étudiants est autorisé afin de favoriser leur implication dans la réalisation des travaux.

Les bénéficiaires de la subvention s'engagent à souligner la contribution financière de l'IRSST et du REPAR/FRQS dans toutes communications ou publications résultant des travaux subventionnés.

## Critères d'éligibilité

L'équipe de recherche devra être interdisciplinaire et de nature interinstitutionnelle. L'équipe démontrera un effort d'intégration des chercheurs du domaine sur la scène provinciale.

Le chercheur qui signe la demande à titre de responsable du projet doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada et être rattachée à une université québécoise. De plus, au moins 50% des membres de l'équipe doivent être membres du REPAR/FRQS.

Cette initiative répond aux règles générales de l'IRSST et du REPAR/FRQS en ce qui a trait à l'éligibilité des chercheurs, à la recevabilité des demandes, aux dépenses admissibles ainsi qu'aux considérations éthiques, le cas échéant.

## Procédure d'examen des dossiers

Les principales étapes de la procédure de sélection sont les suivantes :

- 1) Examen de la recevabilité administrative de la demande ;
- 2) Examen, par le comité conjoint IRSST-REPAR/FRQS, de l'adéquation entre la demande et les objectifs de l'appel de propositions ;
- 3) Évaluation de la qualité scientifique et classement général des demandes par des pairs selon les critères suivants :
  - qualité scientifique du devis proposé (50 points)
  - qualité, complémentarité et interdisciplinarité de l'équipe (35 points)
  - adéquation entre les prévisions budgétaires et la démarche proposée (10 points)
  - réalisme de l'échéancier (5 points)

À évaluation comparable, les projets visant le développement de collaborations internationales et intersectorielles seront priorisés.

Les décisions seront communiquées par lettre environ 10 semaines après la date de dépôt de la demande.

## Modalités de soumission

**La date limite pour soumettre une proposition est le 19 décembre 2016 à minuit (24h00).**

Le dossier doit contenir les renseignements suivants :

- Les demandes de financement dans ce programme sont soumises via le site web du REPAR en complétant la feuille d'inscription du programme et en joignant une description du projet **d'au plus 10 pages** (simple interligne, times new roman 12 points, marges de 2.5 cm).
- Formulaire des signatures officielles peuvent être transmises par voie électronique, par télécopieur ou par courrier postal à l'attention de Madame Lucie Benoit (voir adresse ci-bas).
- Annexe 1 : présentant une ventilation du budget
- Annexe 2 : présentant les références bibliographiques
- Annexe 3 : Incluant le curriculum vitae des chercheurs et chercheurs-cliniciens en utilisant le CV commun (format FRQS de préférence) et en se limitant aux cinq dernières années. Pour les collaborateurs, un CV d'une page doit être complété résumant l'expertise pertinente.

Une copie papier complète du dossier doit être transmise par courrier postal à l'attention de :

Madame Lucie Benoit  
Technicienne en administration  
Bureau de coordination du REPAR  
Pavillon Gingras (4<sup>ème</sup> étage)  
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal  
du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
6300 Avenue Darlington  
Montréal (Québec) H3S 2J4  
Téléphone: (514) 340-2771  
Télécopieur: (514) 340-2154  
Courriel: [repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca)

**Information administrative REPAR/FRQS :**

**Madame Lucie Benoît**  
**Pavillon Gingras (4<sup>ème</sup> étage)**  
**514-340-2771**